



Démolition d'une veranda construite sans permis

Par mateata

Bonjour,

L'ancien propriétaire de la maison a construit une veranda sur une terrasse il ya plus de 10 ans sans permis de construire.

Je souhaite retirer cette veranda et remettre la terrasse telle qu'elle était avant.

Dois je demander un permis de démolir?

Comment procéder auprès de la mairie afin de remettre tout en ordre et de façon légale?

Merci.

Mateata

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Si cette véranda est illégale, vous pouvez la démonter sans autorisation.